

CE d'UES de NEXTER Mechanics du 28 janvier 2010

Déclaration liminaire des élus CFDT

Faire des déclarations en début de CE n'est pas pour la CFDT une partie de plaisir, mais nous tentons par ce moyen de faire passer et de fixer les messages des personnels qui vivent de plus en plus mal leur situation au point de parler pour quelques uns d'impact sur leur santé. Stress, sentiment de ne pas réussir, de ne pas être soutenus, voir pris pour des imbéciles fait des dégâts. Cette situation ne peut pas durer et la direction doit changer son attitude.

Force est de constater que le mandat de deux années que nous débutons ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices. D'une part pour l'activité usinage qui continue de s'enfoncer dans le marasme et dont l'issue semble bien incertaine tant le discours de la direction est convenu pour expliquer au travers de clichés qu'il n'y a pas grand-chose à faire. D'autre part, pour les traitements de surfaces qui risquent de perdre, suite au sinistre, une partie de sa clientèle ne serait-ce que momentanément. Enfin, le début de ce mandat sera l'occasion de se poser les bonnes questions quant au fonctionnement du CE sur le volet compte rendus de réunions et documents préparatoires.

Concernant l'usinage, nous avons appris votre décision de ne pas reconduire sous forme d'un CDI le poste de programmeur du DEKELMAHO et ce malgré nos diverses interventions.

La CFDT espère que ceux qui ont pris cette décision mesurent bien l'importance de cet acte et ses conséquences sur le fonctionnement immédiat et futur de l'atelier du fait notamment de pertes de

compétences uniques que NEXTER a financé au travers de l'apprentissage et de stages. Pour l'immédiat, il s'agit de programmes en cours de réalisation qui se trouvent stoppés tel celui concernant la poutre du 25M811 qui est réalisé à 70%. Nous sommes curieux de voir comment on va s'en sortir vis-à-vis de Systems.

Pour le futur proche, l'impact de cette décision sur le moral des troupes de l'usinage contribue encore à affaiblir cette entité parce que cette décision est d'autant plus incompréhensible que les premiers programmes réalisés en interne (pièces de manœuvre, pied du SH20...) sont en passe de démontrer nos capacités en ce domaine. Des programmes en cours de réalisation vont donc être perdus. S'ajoute à cela la volonté de réduire les effectifs par départ volontaire des plus anciens avec à la clé aucune ressource nouvelle aux méthodes et le risque de perdre totalement nos compétences au niveau programmation du fraisage alors que nous faisons de plus en plus de pièces complexes en petit nombre sur lesquelles il est impossible de dégager la moindre marge. Pour toutes ces raisons, c'est aux yeux des personnels un véritable non sens et une grave erreur que nous dénonçons vivement.

Bien sûr, vous allez nous expliquer que les programmes, un des cœurs de métiers de la profession soit dit en passant, s'achètent. Certes ils s'achètent mais à quel prix ? Si l'on considère qu'ils coûtent entre 5K€ et 15 K€ chacun suivant la technicité des pièces, permettez nous d'en conclure qu'il ne faudrait pas longtemps pour amortir ce poste. Vous oubliez également la perte de réactivité par rapport à un programmeur in situ

qui dispose à proximité du gammiste, de l'outilier et du concepteur des montages d'usinage. Que faites vous des coûts cachés induits par ce type de prestation, à savoir : L'achat des outils d'usinage, la réalisation des gammes et leur saisie dans baan, sans oublier la spécification de besoin, voir la conception des appareils qui restent à notre charge. Sous traiter ponctuellement une surcharge peut se comprendre mais faire reposer le cœur du métier sur l'achat permanent de programmes est irresponsable.

On peut noter par exemple que le programme acheté des pièces Thalés ne s'est pas déroulé aussi bien que l'on voudrait nous le faire croire puisque la mise au point du programme a nécessité de nouvelles interventions du prestataire pour corriger ses erreurs sinon en créer d'autres tout ceci générant des retards importants et la mobilisation de nos ressources méthodes.

Forts de tous ces constats, on ne peut que se poser des questions sur la stratégie poursuivie depuis plusieurs mois. Il n'y a hélas, à notre sens, plus qu'une lecture possible sur l'avenir de l'usinage et ce n'est pas en fustigeant les compétences des personnels que vous arriverez à dissimuler cette stratégie d'abandon avec en corolaire les incidences sur l'ensemble du site. Si nos craintes se confirment, les temps vont devenir difficiles car vos a priori pour communiquer avec les gens de l'usinage ne sont pas de bon augure pour la suite des évènements. En effet, il va bien falloir expliquer quelle stratégie vous mettez en place, quelles missions et quelles perspectives aura ou n'aura pas cet atelier au sein du pôle équipement.

Nous ne pouvons par ailleurs passez sous silence les départs volontaires et parfois un peu suggérés qui ne sont pas remplacés : ces postes auraient-ils été supprimés sans que les élus en soient informés ? Serions-nous face à un plan social déguisé en départs volontaires ?

A ce propos, vous auriez pu justifier l'embauche du programmeur en vous appuyant sur le départ d'un personnel méthodes à APC comme vous avez su le faire par ailleurs.

Sur l'incendie des TS, nous espérons bien sûr que les incidences seront les plus brèves possibles. Nous soulignons le professionnalisme et l'engagement de ceux qui sont intervenus lors du sinistre et les jours suivants nous constatons que sur ce sujet, l'équipe de direction met le paquet pour limiter la casse et relancer la machine. Néanmoins, nous attendons des explications de votre part sur les engagements pris pour reconstruire, pour répondre à nos clients et sur l'avancement de l'enquête et des expertises. Nous attendons également les explications sur l'emploi des personnels et sur l'indemnisation de ceux qui sont impactés par l'arrêt des activités, tant sur le volet prise en charge par les assurances chômage que sur le volet assurance due aux pertes d'exploitations. Enfin, les personnels ont apprécié la prestation du PDG de la filiale au lendemain du sinistre...quel discours rassurant !

Pour continuer sur le registre du respect des élus et sur le fonctionnement du CE, nous n'avons eu que hier les documents relatifs à la charge. Au même titre que la direction impose la rigueur aux élus pour l'utilisation de leurs droits, nous vous demandons en retour la même rigueur pour l'information qui leur est due en pièces jointes et documents de travail.

Concernant les comptes rendus de CE, il est temps de remettre les choses dans le bon sens car progressivement nous sommes arrivés à une situation totalement opposée à la règlementation. Il est nécessaire de se rappeler que dans les textes, le secrétaire du CE a la responsabilité du compte rendu tout comme celle de sa diffusion.

Loin de nous l'idée de contester le travail de prise de notes ou de rédaction mais nous demandons qu'à partir de ce CE, le projet de compte rendu soit fait sous une semaine suite à la réunion puis qu'il soit en premier lieu vérifié et amendé par le secrétaire qui aura ainsi le temps nécessaire pour le faire circuler auprès des élus et le validera avec la direction avant son approbation au CE suivant.

Nous vous remercions de votre attention et vous demandons d'annexer cette déclaration au PV de cette réunion.